

Le corps arbitrage officiant sur l'épreuve de Coupe de France à Mours le WE dernier a appliqué le point de règlement fédéral concernant les caméras et les fixations de caméras (voir photo jointe).

Certains pilotes se sont ainsi vu interdire l'accès à la piste dès les essais.

Nous devons nous aussi appliquer ce point de règlement sur les prochaines manches du CGE.

Merci de diffuser l'information dans vos clubs.

Le corps arbitrage officiant sur l'épreuve de Coupe de France à Mours le WE dernier a appliqué le point de règlement fédéral concernant les caméras et les fixations de camera

Certains pilotes se sont ainsi vu interdire l'accès à la piste dès les essais.

Nous devons nous aussi appliquer ce point de règlement sur les prochaines manches du CGE.

Merci de diffuser l'information aux différents Clubs.

